

LA VOITURE RADIOLOGIQUE RIVIERRE ET DRAULT

In la Presse Médicale du 11 Mars 1915



Retranscription Laurent Provost

Jeudi, 11 Mars 1915

Cette nouvelle voiture, inspirée de la voiture Busquet-Massiot, mais quelque peu perfectionnée, devient le complément indispensable de toute formation sanitaire assez importante pour permettre les interventions chirurgicales. A cet effet, outre l'installation radiologique, elle comporte l'éclairage électrique d'une salle d'opération ainsi qu'un galvano-cautère et un miroir de Clar. Elle contient aussi les instruments nécessaires à l'électro-diagnostic

Conçue par Mr Rivierre, elle a été exécutée sur ses indications par la carrosserie Kellner frères; le matériel radiologique est celui de la maison Drault et Raulot-Lapointe

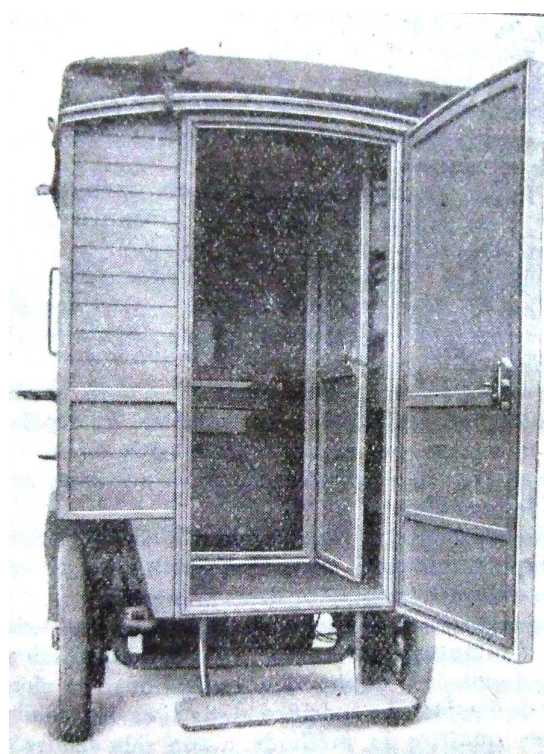
Description.

CHÂSSIS: Le châssis est de la Société des Automobiles « La Buire » de Lyon. Le moteur à soupapes, d'une force de 35 HP, est à quatre cylindres en deux blocs. L'allumage se fait par magnéto à haute tension et la circulation d'eau par pompe.

Il comporte, en outre, une petite installation électrique alimentée de puissants phares, les trois lanternes, un klaxon et l'éclairage intérieur de la voiture.

CARROSSERIE : En peut être divisée en trois parties : l'avant, le laboratoire photographique et le magasin du matériel

1° L'avant torpédo, recouvert par un dais fixe, qui supporte le réservoir d'essence, et muni d'un grand pare-brise. Le siège comporte trois places; sur le panneau de devant sont fixés, outre les commandes du moteur, le voltmètre de la dynamo 110 volts et le tableau d'éclairage de la voiture. Sur la paroi de la caisse qui forme dossier, les tableaux électriques sont logés dans deux petits coffres dont les couvercles mobiles les protègent contre les intempéries.



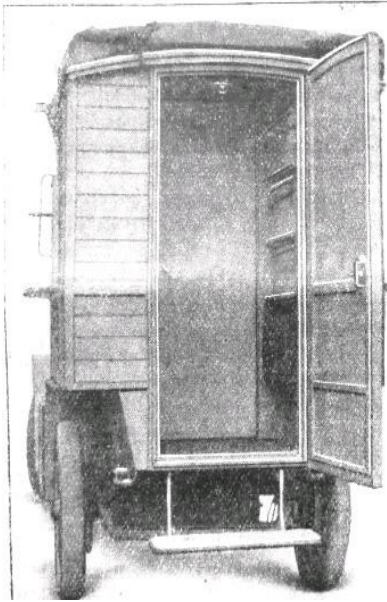
2° Le laboratoire situé à la partie avant de la caisse de la voiture mesure 1 m. 20 de longueur, 1 m. 55 de largeur et 1 m. 75 de hauteur. La paroi antérieure est percée d'une fenêtre munie de deux châssis, l'un à verre Blanc, l'autre à verre rouge. Tout le long de cette paroi est fixée une tablette de . 50 cm. de largeur qui se termine au coin droit par un évier muni d'un tuyau de vidange et d'un robinet d'eau communiquant avec un réservoir de 60 litres situé sur le toit. Les mesures en verre et les entonnoirs sont fixés sur deux étagères. Les cuvettes s'emboîtant les unes dans les autres, séparées entre elles par des carrés de feutre, sont fixées sur la tablette

Un tiroir ménagé sous cette dernière permet de ranger différents objets. Deux personnes peuvent prendre place sur des banquettes placées aux angles postérieurs du laboratoire. Le long du chambranle de la porte, qui est hermétiquement close à la lumière, est ménagé la place de la potence du pied porte ampoule, Une lampe électrique de 40 bougies éclaire la pièce en temps normal et pendant, les développements, une lampe à globe rouge coulissant

d'un bout à l'autre de la tablette sur une tringle de cuivre éclaire le laboratoire

Fig 2

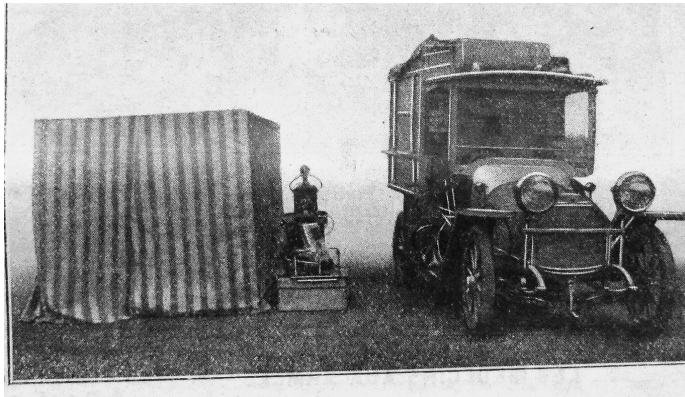
Le magasin, long de 75 cm., occupe la partie postérieure de la caisse, il est fermé par une porte, hermétiquement close à la lumière comme celle qui le sépare du laboratoire, ce qui permet d'y entrer et d'en sortir pendant les développements. Une lampe de 40 bougies éclaire cette seconde pièce; sur les deux cloisons latérales sont fixées des planches sur lesquelles



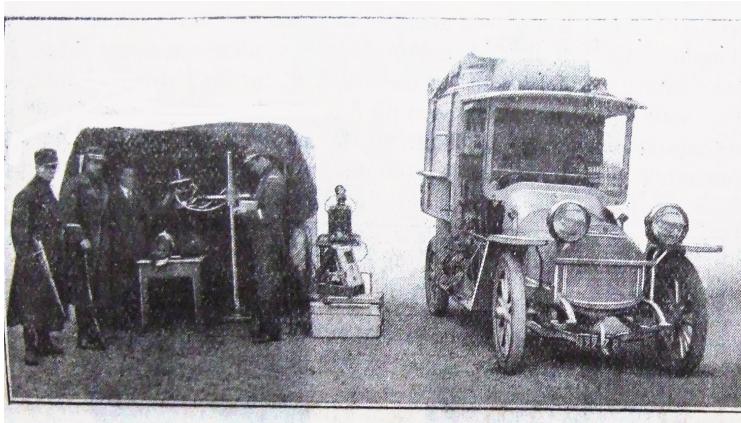
les caisses de matériel peuvent être attachées et complètement immobilisées au moyen de courroies (fig'. 3). - Sur le toit de la voiture entièrement recouvert d'une bâche en forte toile cirée sont ménagées les places de la table de radiologie et de la tente démontable d'examen ainsi que de trois cantines, tous ces objets étant immobilisés par des courroies. Sur deux moulinets fixés au marche pied de droite s'enroulent les câbles conducteurs; ils sont recouverts par des housses en moleskine.

La tente démontable pour l'examen radioscopique est composée d'une monture en tubes d'acier que recouvre une toile à voile doublée d'étoffe noire qui la rend imperméable à la lumière. Cette tente que L'on peut monter en dix minute! est appelée à rendre les plus grands services en évitant les installations toujours très compliquées que l'on doit réaliser,' pour

obtenir l'obscurité dans des pièces souvent largement éclairées (salles d' écoles, locaux industriels). Ses dimensions sont de 3 m. de longueur sur 2 m. de largeur et 1 m. 90 de hauteur. L'intérieur de cette tente est, à volonté, soit complètement obscur pour la radioscopie, soit éclairé à l'aide d'une lampe électrique pour la radiographie, quand le second mode d'exploration doit compléter le premier (figures 4 et 5)



Matériel radiologique.



Ce matériel construit par la maison Drault et Raulot-Lapointe est contenu dans huit caisses dont la plus grande mesure 60 cm. de longueur, 30 cm de largeur et 30 cm. de hauteur.

SOURCE. - Le courant est fourni par une dynamo de 110 volts 20 ampères entraînée par une courroie prise sur le volant du moteur. Un tableau de protection à diélectrique gazeux, spintermètre et milliampèremètre. Appareil porte-ampoule. - Quoique très stable, il est léger et transportable, il

comporte un diaphragme iris; un compresseur à pe tendue et un indicateur d'incidence, ainsi que deux cupules.

Table. - Elle est pliante, sa longueur est de 1 m. 80 pour une largeur de 60 cm. ; elle peut se dresser debout et former ainsi dossier pour les examens en position double.

Le matériel se complète par deux paires de gants opaques, deux paires de lunettes, deux tabliers, trois ampoules et deux soupapes, un écran fluorescent 35 X 45 muni d'une glace au plomb. deux cassettes en aluminium, un écran renforceur 24 X 30, un brûleur à garde et veilleuse, et.. un négatoscope.

Les produits photographiques sont en bouteilles, dosés et tout prêts à être employés.